

Patinage Plus (PP2)

Vous devez être résident de la ville de Québec. Si vous êtes non-résident, veuillez vérifier l'entente intermunicipale "sports de glace" avant de compléter l'inscription. Les frais supplémentaires seront acquittés par le membre et non par le CPA de la Capitale.

S'adresse aux jeunes de 6 à 13 ans ou aux plus jeunes ayant complété l'étape 2 du programme.

Programme dynamique d'initiation au patinage qui est axé sur le plaisir, la participation et l'acquisition d'habiletés de base. Le Patinage Plus met l'accent sur le savoir-faire physique et les habiletés fondamentales exigées pour participer à tout sport de glace ou patiner comme activité récréative.

Les parents n'accompagnent pas le patineur sur la glace.

1 cours par semaine : différentes plages disponibles (voir l'horaire)

Matériel obligatoire :

Casque homologué CSA, vêtements confortables, mitaines ou gants, patins bien affûtés qui tiennent bien la cheville et protège-lames durs.

Durée : 20 semaines

Coût: 258 \$